



Installation à partir de 7h30

Ouverture au Public à 9h

Ateliers Créatifs de Noël : gratuits pour les adhérents de l'APE / 3€ pour 1 enfant, et 1.5€ par enfant supplémentaire

Buvette et snacking sur place (boissons chaudes et fraîches, chips, gâteaux, crêpes, bonbons)

Pour le repas, possibilité de faire réchauffer sur place

Règlement exposants

Article 1 : la bourse aux jouets et la vente d'articles de puériculture sont réservées aux exposants particuliers, non professionnels.

Article 2 : Si l'exposant est mineur, il devra être accompagné et être sous la responsabilité d'un majeur.

Article 3 : les informations suivantes : nom, prénom, domicile et numéro de la pièce d'identité sont inscrits dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant la durée de la manifestation.

Article 4 : l'inscription est validée, sous réserve de place disponible, lors de la réception du bulletin accompagné de la photocopie de la pièce d'identité et du règlement à l'ordre de l'APE Les P'tits Kangourous.

Article 5 : le prix d'une table de 1m20 (fournie) est fixé à 3 euros. Un supplément de 3 euros est appliqué en cas d'utilisation d'un portant (non fournis).

Article 6 : la bourse aux jouets et la vente d'articles de puériculture se déroulent uniquement à l'intérieur du Foyer communal.

Article 7 : L'implantation des emplacements est définie par les organisateurs selon les règles de sécurité, et ne peut être modifiée par les exposants. Les tables sont installées et fournies par les organisateurs. L'installation des exposants se fera à partir de 7h30 pour une ouverture au public à 9h.

Article 8 : Conformément à la réglementation en vigueur, les ventes d'animaux, d'armes, d'aliments et boissons, copies de CD ou DVD de musique, de films ou de jeux etc... ainsi que des produits inflammables sont strictement interdites.

Article 9 : la vente est exclusivement une bourse aux jouets, articles de puériculture, et vêtements 0-16 ans ou de grossesse. Toute autre vente est interdite.

Article 10 : les objets exposés sont sous l'unique responsabilité de leurs propriétaires. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges, tels que pertes, casses, vols pannes ou autres détériorations. Les objets invendus ne peuvent rester sur place.

Article 11 : les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation.

Article 12 : Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué en cas d'interruption de la manifestation pour quelque raison que ce soit ou en cas de désistement des exposants.

Article 13 : Une buvette tenue par les membres de l'APE Les P'tits Kangourous sera à la disposition des exposants et du public visiteur. Des boissons chaudes et froides ainsi que des pâtisseries maison seront mises en vente.

Article 14 : les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.

Article 15 : le présent règlement est à disposition et affiché aux entrées du Foyer Communal, le jour même de la manifestation. La présence à cette journée implique la prise de connaissance et l'acceptation dans sa totalité du présent règlement. Tout exposant ne respectant pas ce règlement, sera prié de quitter les lieux sans qu'il puisse prétendre à un quelconque remboursement.



BULLETIN D'INSCRIPTION

« Vide Ta Chambre »

Dimanche 24 Novembre 2024 – Foyer Communal de Cars

Tous les bénéfices de l'évènement serviront à financer les projets pour les enfants du RPI de CARS-SAINT MARTIN LACAUSSADE (sorties scolaires, spectacles, évènements)

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL, VILLE : _____

N° DE TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE MAIL : _____

TITULAIRE DE LA PIECE D'IDENTITÉ N° : _____

Cas d'une personne mineure : [Les mineurs devront être sous la responsabilité d'un adulte](#)

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE : _____

EN QUALITÉ DE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL, VILLE : _____

N° DE TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE MAIL : _____

TITULAIRE DE LA PIECE D'IDENTITÉ N° : _____

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce). Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à _____, Le _____

SIGNATURE :

	NOMBRE DE TABLES 1.20 mètres /Tarif : 3€	PORTANT(S) Non fourni / supplément 3€
	3€ x	3€ x
<i>SOUS TOTAL</i>		
TOTAL		

Règlement par chèque ou espèces, à l'ordre de l'APE Les P'tits Kangourous



APE Les P'tits Kangourous

Inscription Atelier Créatif de Noël

ENFANT(S) :

1. NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL, VILLE : _____

2. NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL, VILLE : _____

3. NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL, VILLE : _____

ADULTE RESPONSABLE

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL, VILLE : _____

N° DE TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE MAIL : _____

TITULAIRE DE LA PIECE D'IDENTITÉ N° : _____

Fait à _____ , Le _____

SIGNATURE :

	ATELIER CRÉATIF DE NOËL Tarifs : Gratuit Adhérent de l'APE 3€ pour 1 enfant + 1.5€ par enfant supplémentaire
	3€ x
	+1.5 x
TOTAL	

Règlement par chèque ou espèces, à l'ordre de l'APE Les P'tits Kangourous